



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°1 – JUIN 2011

En route pour le Contrat Rivière-Natura 2000

Validation du projet de Contrat en Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage Rivière-Natura 2000 réuni le 5 avril dernier a validé le projet de Contrat Rivière-Natura 2000. Un peu plus de 60 élus et partenaires étaient réunis à Leigneux.



Présentation du projet de Contrat à Orléans

Après avoir transmis à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne l'ensemble des pièces constitutives du projet de Contrat Rivière-Natura 2000, le SYMILAV a réalisé son oral de présentation le mardi 14 juin à Orléans lors de la commission de planification de l'agence, préambule à un examen du dossier en comité de bassin qui aura lieu en juillet. Gabriel ROUSSET, Président, Christian DEVAUX PELLIER, Vice-président, Xavier de VILLELE, Chargé de missions du SYMILAV, et Fred MARTEIL, animateur Natura 2000, ont fait le voyage jusqu'à Orléans pour défendre le dossier. La commission a donné un avis favorable avec quelques remarques à prendre en compte pour finaliser le dossier contractuel. Retrouver le dossier de synthèse et le diaporama de présentation sur le site internet du syndicat ou en cliquant sur les liens ci-dessous.

[Dossier de synthèse](#)

[Présentation](#)

Les bonnes conditions agricoles et écologiques

Arrêté préfectoral, bandes tampons et contrôles de la police de l'eau

Le bilan de santé de la PAC a entraîné divers aménagements et modifications, dont la mise en place des bandes tampons. Jusqu'à présent dénommées bandes enherbées, ces zones en bord de rivière devront devenir pérennes. Désormais une bande tampon de 5 mètres de large boisée ou enherbée doit être localisée le long de tous les cours d'eau répertoriés par arrêté préfectoral. La Police de l'eau a démarré une série de contrôles sur le territoire, ce qui peut entraîner des verbalisations.

L'ensemble des cartes communales BCAE sont disponibles dans le dossier de chaque commune dans la partie intranet du site du syndicat: www.lignonduforez.fr. Elles sont également consultables et téléchargeables sur le site de la DDT (Direction Départementale des Territoires):

http://www.loire.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=793

Retour sur le programme pédagogique 2010-2011

Plus de 900 enfants et jeunes sensibilisés par le CILDEA



Au delà de la simple information et sensibilisation, le SYMILAV, par le biais du CILDEA (Centre d'initiatives locales pour le développement de l'emploi et des activités), développe depuis plusieurs années un programme pédagogique axé sur la mise en œuvre de projets. Plutôt que de réaliser une séance et multiplier les classes, le CILDEA, en accord avec le SYMILAV, et en étroite partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale, s'applique à concevoir et réaliser des projets thématiques sur les milieux aquatiques avec des classes ou même des écoles entières.



RhôneAlpes Région

CONSEIL GENERAL
LOIRE
EN RHÔNE - ALPES



www.lignonduforez.fr



La pédagogie de projet consiste à mettre les élèves en situation de conception et de réalisation d'un projet qui s'étale sur l'année scolaire. De fait l'implication est plus importante, et les apprentissages plus ancrés. Cette approche pédagogique permet d'allier qualité et efficacité pédagogique.

Des nouveaux thèmes pour la rentrée 2011: en lien avec le Contrat Rivière-Natura 2000, des nouveaux thèmes vont pouvoir être proposés, comme la biodiversité, la réduction des pollutions diffuses...

Sabrina COSTE, l'éducatrice à l'environnement du CILDEA, reste à la disposition des enseignants pour les accompagner dans la conception, la planification et la mise en œuvre de leur projet pédagogique.

Une volonté forte des élus pour l'Education à l'Environnement vers un développement durable

En inscrivant le programme pédagogique auprès des scolaires dans le socle annuel du programme de communication et d'animation du prochain Contrat Rivière-Natura 2000, les élus ont souhaité souligner toute l'importance qu'il y a à permettre aux plus jeunes de mieux connaître leur environnement, pour ensuite mieux le préserver...

Visites de terrain pour les élus, la presse et les professionnels du tourisme

Lancement du guide de découverte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

Une trentaine de personnes était réunie le 24 mai pour le lancement officiel du guide de découverte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy. Ce guide édité à 20000 exemplaires présente le bassin versant du Lignon, ainsi que le mobilier d'information et de sensibilisation qui a été réalisé et mis en place lors du premier contrat de rivière dans le cadre du volet "paysage". Il est une invitation à la découverte du patrimoine naturel et bâti se trouvant au cœur du bassin versant, depuis les hautes chaumes jusqu'à la confluence avec la Loire.



Faire connaître les réalisations du SYMILAV dans le domaine de la restauration et de l'entretien des cours d'eau

A l'occasion de cette demi-journée de découverte, les personnes présentes ont aussi pu découvrir des réalisations du syndicat dans le domaine de la gestion des cours d'eau: techniques de stabilisation de berges, passage à gué pour les bovins, traitement de végétation, passe à poissons...

Retrouver le compte-rendu illustré en cliquant [ici](#).



Actualités au fil de l'eau!!!

Mr Pascal ROCHE, ingénieur en chef de l'ONEMA en visite



Mr Pascal ROCHE, Ingénieur en chef à l'ONEMA (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques, rattaché à la DREAL), était en visite le 1er juin au côté de Julien MAZODIER, notre technicien de rivière, pour découvrir quelques réalisations du SYMILAV. Mr ROCHE a pour mission d'examiner les dossiers d'aménagement que nous lui soumettons et ensuite d'émettre un avis déclenchant ou non l'accord de la DDT pour sa réalisation. La visite de cet expert technique en ouvrages hydrauliques, sur notre territoire, est encourageante et marque une certaine reconnaissance du travail réalisé.

Retour en stage pour Tessie BARJAT

Après une première période de quinze jours en début d'année, Tessie BARJAT revient au SYMILAV pour une seconde période de stage de 3 semaines, pendant laquelle elle va poursuivre au côté de Fred MARTEIL, le travail de pré-inventaire des chiroptères (chauves souris).



Bientôt la fin du stage d'Alexis REYNAUD

En stage depuis début avril, Alexis a travaillé au côté de Julien MAZODIER, sur la problématique du franchissement piscicole, et particulièrement sur ce que l'on appelle les seuils Grenelle: il s'agit de seuils identifiés comme prioritaires pour le rétablissement du franchissement piscicole. Alexis a travaillé de façon concrète à la réalisation du dossier technique de plusieurs seuils, sur lesquels le SYMILAV envisage la mise en place de passes à poissons. A noter, que le SYMILAV s'oriente plutôt sur l'arasement des seuils chaque fois que cela sera possible.

Fin de stage et emploi à la clé pour Nicolas MORIN

En stage du 18 avril au 13 mai dans le cadre de sa formation continue, Nicolas a travaillé sur la problématique "abreuvoirs en bord de cours d'eau" sur la trézaillotte, sur le secteur Lézigneux-ESSERTINES en Chatelneuf. A l'issue de son stage il vient d'être recruté par le Syndicat Rhins-Trambouze et affluents comme technicien de rivière. Bon vent à lui dans ses nouvelles fonctions.

Les nouveaux véhicules du SYMILAV enfin identifiables

Suite à l'acquisition de deux nouveaux véhicules il y a un peu plus d'un an, ces derniers ont été marqués du logo du syndicat et identifiables, notamment au bord de nos rivières.

Infos SPANC

Les contrôles se poursuivent avec une implication plus importante des communes

Le SPANC continue ses visites de contrôle. Rappelons que le SPANC a pour mission de contrôler les installations d'assainissement non collectives (existantes, neuves ou réhabilitées) des habitations des quatre Communautés de Communes (Feurs en Forez, Pays d'Astrée, Montagnes du Haut Forez et Pays d'Urfé), soit 5300 installations. Une rude tâche mais "il s'agit de savoir où et comment finissent les eaux usées de chacun pour mieux les maîtriser". A ce jour, 80 % des contrôles ont été réalisés. Cependant les derniers contrôles sont assez difficiles à effectuer du fait de situations récurrentes: absence des usagers, refus de visite...

Vous vendez votre habitation?

Depuis le premier janvier 2011, un contrôle diagnostic datant de moins de trois ans est obligatoire. Il doit être réalisé afin d'informer le notaire et par conséquent l'acquéreur de l'état de fonctionnement du système avant la vente.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

SPANC du Lignon / Square Savignano 42600 SAVIGNEUX

Tel: 04/77/58/46/86 du lundi au jeudi de 8h à 12h

Retrouvez toute l'actualité du SYMILAV sur www.lignonduforez.fr